



Courrier recommande erreur de ma part

Par **elisabeth**, le **21/04/2010** à **19:35**

Bonjour, j'ai refusé un accord préliminaire suite à un projet immobilier dans les délais de 7 jours par recommandé, le délai est dépassé depuis de 2 jours et je regrette ma décision, comment faire pour revenir en arrière. Ce n'est à dire puis je réaccepter ce projet mais toujours en fonction de ma demande d'accord de prêt et d'assurance, n'en fait j'ai eu peur. car j'ai 50 ans et mon mari 54 ans et cardiaque (mais il va tellement bien) je voulais nous protéger, mais je regrette puis je revenir en arrière merci de me donner une réponse très claire et surtout m'éclairer dans la marche à suivre pour ne pas perdre ce projet. Merci d'avance